

*Accords fiscaux—Loi*

**Mme Copps:** Et il y en a d'autres.

**M. Redway:** Sur ce projet de loi, nous avons eu jusqu'à présent 13 jours de débat à la Chambre et 122 orateurs. Le député de Renfrew—Nipissing (M. Hopkins) a pris la parole deux fois au cours du débat d'aujourd'hui. Premièrement, pourrait-il m'indiquer une seule proposition, une seule remarque, un seul élément de son deuxième discours qui soit différent du premier qu'il a prononcé à la Chambre aujourd'hui sur le même sujet en débattant le même projet de loi?

Deuxièmement, le député a parlé de crédibilité, de justice et de modifications apportées au financement alloué aux provinces. Pourrait-il me dire si, selon lui, il est plus équitable pour le gouvernement du Canada d'augmenter de 7 p. 100 par an les paiements de transfert aux provinces au titre de la santé et de l'enseignement postsecondaire, dont il est question dans ce projet de loi, quand le taux d'inflation atteint 12 p. 100, comme l'a fait le précédent gouvernement libéral dont le député faisait partie et qu'il soutenait? Ou est-il plus juste d'augmenter les paiements de 5 p. 100 lorsque l'inflation n'est que de 4 p. 100, comme nous le proposons dans le projet de loi à l'étude? Voici les deux questions que je veux poser au député. Premièrement, peut-il m'indiquer un seul renseignement de son deuxième discours qu'il ne nous avait pas déjà donné dans son premier? Deuxièmement, n'est-il pas plus juste d'augmenter les paiements aux provinces d'un taux supérieur, plutôt qu'inférieur à l'inflation, comme son gouvernement l'a fait?

**M. Hopkins:** Monsieur le Président, je pensais lorsque le député est intervenu, qu'il allait me poser une question fort difficile. Je le remercie de m'avoir épargné. Il m'a demandé ce que j'avais dit de différent ce soir par rapport à ce que j'avais déclaré plus tôt aujourd'hui. J'ai mentionné un certain nombre de choses ce soir. J'ai prédit qu'à la suite de la mise en oeuvre de ce nouveau régime financier entre le gouvernement fédéral et les provinces, ce ne serait qu'une question de temps avant qu'on ne nomme une autre commission prestigieuse comme la Commission Rowell-Sirois qui a été nommée en 1937, cinq années après l'arrivée au pouvoir de R. B. Bennett.

J'ai mentionné de nombreux projets de loi excellents et les réformes que l'on doit à cette Commission. Je suppose que cela a inquiété quelque peu mon vis-à-vis que je mette, à nouveau, en doute la bonne foi du premier ministre au cours du débat de ce soir. Je maintiens ce que j'ai dit. Je continuerai de parler de la bonne foi du premier ministre ou de son manque de bonne foi dans tous les discours que je ferai, tant que je siégerai ici. En effet, il a fait à tous mes électeurs une promesse qu'il n'a absolument pas tenue. Le ministre des Finances est revenu complètement sur les déclarations qu'il a faites à la Chambre, comme le projet de loi dont nous sommes saisis aujourd'hui en est la preuve.

● (2020)

Nous sommes tous bien conscients qu'il est impossible d'appliquer un taux général d'inflation aux soins de santé et à l'enseignement postsecondaire. Les coûts reliés à ces deux

domaines augmentent normalement plus rapidement que le taux ordinaire d'inflation. Selon moi, le député n'examine pas cette question de façon très réaliste. Au cours des six prochaines années, le gouvernement prendra huit milliards de dollars aux provinces.

Manifestement, le député est d'accord avec cette décision. Ses électeurs iront se plaindre à lui que les taxes foncières sont au-dessus de leurs moyens, et ce sera parce que les municipalités manquent de fonds, étant donné que les provinces doivent consacrer plus d'argent à l'enseignement postsecondaire et aux services de santé. Aucun partisan du gouvernement à la Chambre n'aura le droit de protester, après avoir appuyé cette mesure, quand les gouvernements provinciaux décréteront des hausses d'impôt. En réalité, ils obligent les provinces à accroître leur assiette fiscale. Le député révèle, par sa question, le fond de sa pensée et celle de tous les ministériels, et montre que, de toute évidence, ce ne sont pas les questions humanitaires qui l'emportent dans leur esprit.

**Mme Copps:** Monsieur le Président, le député de Renfrew—Nipissing—Pembroke (M. Hopkins) a réagi de manière très personnelle au fait que le gouvernement ait manqué à sa parole dans son secteur. Il y a un autre aspect sur lequel je voudrais l'interroger. J'ai de la famille dans la jolie municipalité de Eganville, dans l'Outaouais. L'ensemble de la région est actuellement aux prises avec un problème aigu parce qu'elle manque de services de santé, en particulier à l'égard des malades chroniques. Certaines petites localités de l'Ontario ont une population vieillissante par rapport à d'autres régions de la province. Quelles seront, d'après le député, les conséquences des compressions budgétaires au titre des services de santé, en particulier dans des localités éloignées des grands centres, comme Eganville, qui comptent une grande proportion de personnes âgées?

**M. Hopkins:** Monsieur le Président, je remercie la députée de sa question. Décidément, elle comprend un peu mieux le milieu rural que certains des auteurs du projet de loi. C'est une chance pour les hôpitaux de Barrys Bay, Deep River, Mattawa, Renfrew et les deux de Pembroke, qu'il y ait un gouvernement libéral en Ontario qui veille attentivement sur eux. Notre député provincial est ministre de l'Éducation et comprend fort bien la situation. Dernièrement, il a réussi à doter l'un de ces hôpitaux de nouveaux services.

Le nouveau gouvernement de l'Ontario a mis sur pied, pour la première fois, un service d'ambulance par hélicoptère qui sera très utile dans les régions rurales comme celle-là. Les habitants de ma région se félicitent de l'avènement du nouveau gouvernement en Ontario; ce dernier jouit d'ailleurs d'une immense popularité et il fait de l'excellent travail, même s'il est minoritaire. Le gouvernement fédéral compte la majorité la plus importante de toute l'histoire canadienne, et pourtant il semble incapable de réussir quoi que ce soit. Sa crédibilité est en perte de vitesse, surtout compte tenu de la mesure à l'étude aujourd'hui.